Annexe de délibération 2026-103 du CM du 04/11/2026

Tarifs de location de l'Espace JC Deret 2027

		RESIDENTS DE ST GERVAIS				EXTERIEURS A ST GERVAIS	
		PARTICULIERS		AUTRES		AUTRES	
Ref	DESIGNATION	du 1er octobre au 30 avril	du 1er mai au 30 septembre	du 1er octobre au 30 avril	du 1er mai au 30 septembre	du 1er octobre au 30 avril	du 1er mai au 30 septembre
1	Grande salle	603,00 €	369,00 €	387,00 €	235,00 €	682,00 €	402,00 €
2	Salle à manger +office	273,00 €	201,00 €	200,00 €	147,00 €	308,00 €	240,00 €
3	Salle exposition	47,00 €	29,00 €	29,00 €	23,00 €	41,00 €	34,00 €
5	TOTALITE DES SALLES	**923,00 €**	**599,00 €**	**616,00 €**	**405,00 €**	**1 031,00 €**	**676,00 €**
		Les tarifs ci-dessus sont réservés aux **seuls habitants ou associations de Saint Gervais la Forêt** qui ne peuvent évidemment en faire bénéficier des tiers extérieurs à la commune				Pas de location aux particuliers hors commune	
		Les associations communales, bénéficient de 2 gratuités par an dont 1 gratuité pour assemblée générale Les troupes amateurs (théâtre ou autres) se voient appliquer le tarif "autres" de "résidents de St-Gervais". 1gratuité par an est accordée aux collectivités territoriales ou établissements publics pour une location hors week-end et vendredi,					
	La location de la grande salle et de l'office entraine obligatoirement la location de la salle à manger						
	Location forfaitaire de 100 euros de la salle à manger + office en cas de réception post obsèques pour les familles Gervaisiennes et en cas d'inhumation d'un des leurs à Saint-Gervais Sous réserve de disponibilité et uniquement une journée jusqu'à 19 heures						
	Si location plusieurs jours consécutifs, le premier jour est à 100%, et une réduction de 75% est appliquée sur les jours suivants, dans la limite de 4 jours de location. **Une location en semaine s'arrête le vendredi midi.**						

Accusé de réception en préfecture
041-214102121-20261113-DEL2026-103-DE
Date de télétransmission : 13/11/2026
Date de réception préfecture : 13/11/2026